



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT tenue le lundi, 12 décembre 2016 à 20 h00, en la salle du Conseil de l'hôtel de ville sis au 88, boulevard de Bromont, à Bromont:

Étaient présents les conseillères et conseillers **PIERRE DISTILIO, LOUIS VILLENEUVE, DIANE PERRON, RÉAL BRUNELLE** et **SYLVIE ADAM**.

Le tout formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame **PAULINE QUINLAN**.

Madame la conseillère **MARIE-ÈVE LAGACÉ** était absente de son siège.

Monsieur **RICHARD JOYAL**, directeur général par intérim et M^e **CATHERINE NADEAU**, greffière, étaient également présents.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après un moment de réflexion, la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

- 2016-12-757 **1.** Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du budget du 12 décembre 2016
- 2016-12-758 **2.** Adoption du budget pour l'exercice financier 2017
- 2016-12-759 **3.** Adoption du programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019
- 2016-12-760 **4.** Adoption du règlement numéro 1045-2016 intitulé « Règlement décrétant l'adoption des tarifs de la Ville de Bromont pour l'exercice financier 2017 »
- 2016-12-761 **5.** Adoption du règlement numéro 1046-2016 intitulé « Règlement décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2017 »
- N.M. **6.** Période de questions
- 2016-12-762 **7.** Levée de la séance

2016-12-757

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 DÉCEMBRE 2016**

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE ADAM
APPUYÉ PAR LOUIS VILLENEUVE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 12 décembre 2016, tel que soumis.


ADOPTÉE

2016-12-758

**ADOPTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT POUR
L'EXERCICE FINANCIER 2017**

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE DISTILIO
APPUYÉ PAR DIANE PERRON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, tel que déposé, les prévisions budgétaires de fonctionnement pour l'année 2017 au montant de 27 563 000\$:

 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017						
	Budget 2017	%	Budget 2016	%	Variation	
					\$	%
REVENUS						
TAXES						
Taxes résidentielles	12 364 110 \$	44,86%	11 026 120 \$	42,03%	1 337 990 \$	12,13%
Rabais de taxes	(10 020) \$	-0,04%	(18 850) \$	-0,07%	8 830 \$	-46,84%
Taxes six logements et plus	290 090 \$	1,05%	290 870 \$	1,11%	(780) \$	-0,27%
Taxes exploitations agricoles enregistrées	189 520 \$	0,69%	181 790 \$	0,69%	7 730 \$	4,25%
Taxes sur les terrains vagues desservis	404 750 \$	1,47%	435 310 \$	1,66%	(30 560) \$	-7,02%
Taxes sur les immeubles non résidentiels	3 666 460 \$	13,30%	3 795 290 \$	14,47%	(128 830) \$	-3,39%
Taxes industrielles	2 135 610 \$	7,75%	2 374 430 \$	9,05%	(238 820) \$	-10,06%
Eau	1 763 360 \$	6,40%	1 741 950 \$	6,64%	21 410 \$	1,23%
Enlèvement et gestion des matières résiduelles	766 950 \$	2,78%	747 710 \$	2,85%	19 240 \$	2,57%
Traitement des eaux usées	768 570 \$	2,79%	758 800 \$	2,89%	9 770 \$	1,29%
Fosses septiques	75 460 \$	0,27%	73 280 \$	0,28%	2 180 \$	2,97%
Taxes de secteur desservi	899 160 \$	3,26%	904 480 \$	3,45%	(5 320) \$	-0,59%
Total des taxes et des tarifications	23 314 020 \$	84,58%	22 311 180 \$	85,05%	1 002 840 \$	4,49%
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	110 840 \$	0,40%	127 500 \$	0,49%	(16 660) \$	-13,07%
IMPOSITION DE DROITS	1 786 500 \$	6,48%	1 424 400 \$	5,43%	362 100 \$	25,42%
AMENDES ET PÉNALITÉS	355 500 \$	1,29%	360 000 \$	1,37%	(4 500) \$	-1,25%
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	1 401 570 \$	5,08%	1 343 250 \$	5,12%	58 320 \$	4,34%
TRANSFERTS	594 570 \$	2,16%	666 670 \$	2,54%	(72 100) \$	-10,81%
TOTAL DES REVENUS	27 563 000 \$	100,00%	26 233 000 \$	100,00%	1 330 000 \$	5,07%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT						
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3 033 510 \$	12,92%	2 731 630 \$	11,86%	301 880 \$	11,05%
SÉCURITÉ PUBLIQUE	5 481 530 \$	23,34%	5 158 360 \$	22,40%	323 170 \$	6,26%
TRANSPORT	3 650 640 \$	15,54%	3 495 360 \$	15,18%	155 280 \$	4,44%
HYGIÈNE DU MILIEU	3 750 820 \$	15,97%	3 960 460 \$	17,20%	(209 640) \$	-5,29%
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	43 670 \$	0,19%	42 570 \$	0,18%	1 100 \$	2,58%
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	3 265 380 \$	13,90%	3 306 790 \$	14,36%	(41 410) \$	-1,25%
LOISIRS ET CULTURE	3 019 380 \$	12,85%	3 063 840 \$	13,30%	(44 460) \$	-1,45%
FRAIS DE FINANCEMENT	1 243 070 \$	5,29%	1 270 990 \$	5,52%	(27 920) \$	-2,20%
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	23 488 000 \$	100,00%	23 030 000 \$	100,00%	458 000 \$	1,99%
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	4 075 000 \$	14,78%	3 203 000 \$	12,21%	872 000 \$	27,22%
CONCILIATION À DES FINS BUDGÉTAIRES						
FINANCEMENT						
Remboursement de la dette à long terme	3 594 900 \$	100,00%	3 350 000 \$	100,00%	244 900 \$	7,31%
TOTAL DES AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	3 594 900 \$	100,00%	3 350 000 \$	100,00%	244 900 \$	7,31%
AFFECTATIONS						
Activités d'investissement	- \$	0,00%	- \$	0,00%	- \$	0,00%
Fonds réservé - Fonds de roulement	605 160 \$	126,05%	648 980 \$	-441,48%	(43 820) \$	-6,75%
Affectation - Développement durable	- \$	0,00%	20 000 \$	0,00%	(20 000) \$	0,00%
Appropriation - surplus accumulé	- \$	0,00%	(500 000) \$	340,14%	500 000 \$	#DIV/0!
Affectation - Matières résiduelles	(103 170) \$	-21,49%	(81 030) \$	55,12%	(22 140) \$	27,32%
Réserves financières - Eau et Égout	(21 890) \$	-4,56%	(234 950) \$	159,83%	213 060 \$	-90,68%
Total affectations	480 100 \$	100,00%	(147 000) \$	113,61%	627 100 \$	-426,60%
Surplus (déficit) de l'exercice à des fins budgétaires	- \$		0\$			


ADOPTÉE

2016-12-759

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL EN
IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019**

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE DISTILIO
APPUYÉ PAR SYLVIE ADAM
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, tel que déposé, le programme triennal d'immobilisations, pour les années 2017-2018-2019 :

 Programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019				
DESCRIPTION	COÛTS 2017	COÛTS 2018	COÛTS 2019	TOTAL
ADMINISTRATION				
Amélioration de bâtiments administratifs	33 000 \$	- \$		33 000 \$
Logiciel et application informatique	50 000 \$	75 000 \$	75 000 \$	200 000 \$
Couverture internet haute vitesse	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	300 000 \$
ADMINISTRATION - TOTAL	183 000 \$	175 000 \$	175 000 \$	533 000 \$
POLICE				
Véhicules de patrouille	95 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	295 000 \$
Équipements spécialisés	53 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	153 000 \$
				\$
POLICE - TOTAL	148 000 \$	150 000 \$	150 000 \$	448 000 \$
INCENDIE				
Véhicule du service	1 037 800 \$	- \$	40 000 \$	1 077 800 \$
Construction d'une nouvelle caserne	50 000 \$	4 000 000 \$		4 050 000 \$
Équipements spécialisés	13 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	43 000 \$
Borne sèche	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	30 000 \$
INCENDIE - TOTAL	1 110 800 \$	4 025 000 \$	65 000 \$	5 200 800 \$
LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE				
Aménagement du Campus Germain-Désourdy	800 000 \$	1 200 000 \$	- \$	2 000 000 \$
Bâtiment de service au chalet du lac Gale	351 200 \$			351 200 \$
Véhicule du service	29 500 \$	165 000 \$	25 000 \$	219 500 \$
Aménagement d'une halte - secteur du Royal Bromont	8 000 \$			8 000 \$
Tableau d'affichage pour le terrain de soccer	20 000 \$			20 000 \$
Réfection du pavé à l'aréna	35 000 \$	- \$	- \$	35 000 \$
Revêtement de bois à l'aréna	250 000 \$	- \$	- \$	250 000 \$
Aménagement de parcs	- \$	35 000 \$	35 000 \$	70 000 \$
Revitalisation de la plage du lac Bromont	- \$	400 000 \$	350 000 \$	750 000 \$
Éclairage de la piste du chemin de Gaspé	- \$	75 000 \$		75 000 \$
Travaux de réfection au Centre culturel	- \$	1 250 000 \$	1 250 000 \$	2 500 000 \$
LOISIRS - TOTAL	1 493 700 \$	3 125 000 \$	1 660 000 \$	6 278 700 \$
URBANISME ET ENVIRONNEMENT				
Aménagement d'une place publique	630 000 \$	- \$		630 000 \$
Projet phoslock - Lac Bromont	315 000 \$	- \$		315 000 \$
Acquisition d'espaces verts	1 000 000 \$	1 750 000 \$		2 750 000 \$
Fonds pour la création d'aires protégées	200 000 \$	- \$		200 000 \$
Consolidation de stationnement incitatif	- \$	260 000 \$	400 000 \$	660 000 \$
URBANISME - TOTAL	2 145 000 \$	2 010 000 \$	400 000 \$	4 555 000 \$
HYGIÈNE DU MILIEU				
Réfection des rues de Chambly et de Mégantic	1 300 000 \$			1 300 000 \$
Travaux sur la conduite de refoulement du PP7	215 000 \$			215 000 \$
Réfection du bâtiment de la centrale de traitement des eaux	70 000 \$			70 000 \$
Équipement de levage pour la salle d'eau brute	10 000 \$	- \$		10 000 \$
Protection du réservoir du diésel	12 000 \$			12 000 \$
Conformité des espace clos des stations de pompage	75 000 \$			75 000 \$
Remplacement des pompes d'eau brute	100 000 \$	- \$		100 000 \$
Installation de débitmètre sur le réseau d'aqueduc	150 000 \$	- \$		150 000 \$
Installation de télémétrie sur le réseau d'aqueduc	90 000 \$	125 000 \$		215 000 \$
Remplacement du système d'éclairage à l'usine de filtration	- \$	65 000 \$		65 000 \$
Élimination du poste de pompage # 5	- \$	- \$	3 200 000 \$	3 200 000 \$
Distribution auxiliaire à l'usine de filtration	- \$	640 000 \$	750 000 \$	1 390 000 \$
Réfection d'aqueduc et d'égout	- \$	1 500 000 \$	1 500 000 \$	3 000 000 \$
Infrastructures urbaines - boul. de l'Innovation	- \$	1 500 000 \$	1 500 000 \$	3 000 000 \$
HYGIÈNE DU MILIEU - TOTAL	2 022 000 \$	3 830 000 \$	6 950 000 \$	12 802 000 \$
TRAVAUX PUBLICS				
Réfection des rues - pavage majeur	630 000 \$	650 000 \$	500 000 \$	1 780 000 \$
Pavage suite aux ententes avec les promoteurs (rue de la Couronne)	160 000 \$	140 000 \$	195 000 \$	495 000 \$
Pavage de route de gravier (chemin de Lotbinière)	350 000 \$	425 000 \$	- \$	775 000 \$
Pavage de route de gravier (chemin des Carrières)	700 000 \$	- \$	- \$	700 000 \$
Réhabilitation de chemins de gravier (chemin O'Connor)	100 000 \$	350 000 \$	450 000 \$	900 000 \$
Remplacement de véhicules - Travaux publics	300 000 \$	150 000 \$	200 000 \$	650 000 \$
Équipements spécialisés - Travaux publics	80 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	180 000 \$
Installation de éclairage et de caméras pour la fourrière	12 000 \$			12 000 \$
Aménagement du stationnement sur le chemin Compton	60 000 \$	- \$		60 000 \$
Aménagement du stationnement - rue Pierre-Bellefleur	- \$	300 000 \$	350 000 \$	650 000 \$
Réaménagement du boul. Bromont	- \$	- \$	3 000 000 \$	3 000 000 \$
TRAVAUX PUBLICS - TOTAL	2 392 000 \$	2 065 000 \$	4 745 000 \$	9 202 000 \$
SERVICES TECHNIQUES				
Étude préparatoire pour la réfection de rues	70 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	170 000 \$
Réfection du barrage situé à l'exutoire du lac Gale	130 000 \$			130 000 \$
Remplacement de ponceaux	200 000 \$	60 000 \$	- \$	260 000 \$
Correctifs de gestion des eaux de surface	90 000 \$	50 000 \$	- \$	140 000 \$
SERVICES TECHNIQUES - TOTAL	490 000 \$	160 000 \$	50 000 \$	700 000 \$
GRAND TOTAL				
	9 984 500 \$	15 540 000 \$	14 195 000 \$	39 719 500 \$
FINANCEMENT				
Emprunt à l'ensemble de la Ville	3 755 000 \$	4 850 000 \$	6 045 000 \$	14 650 000 \$
Emprunt au secteur desservi par l'aqueduc	1 325 000 \$	1 540 000 \$	4 850 000 \$	7 715 000 \$
Solde disponible sur règlement d'emprunt fermé	1 000 000 \$	1 500 000 \$	- \$	2 500 000 \$
Affectation activités d'investissement	- \$	500 000 \$	500 000 \$	1 000 000 \$
Excédent de fonctionnement (surplus)	1 300 000 \$	1 750 000 \$	600 000 \$	3 650 000 \$
Fonds de roulement	450 060 \$	520 500 \$	348 500 \$	1 319 060 \$
Réserve financière - eau et égouts	167 000 \$	240 000 \$	50 000 \$	457 000 \$
Réserve financière - carrières et sablières	150 000 \$	150 000 \$	150 000 \$	450 000 \$
Subventions gouvernementales	1 476 200 \$	3 850 000 \$	1 600 000 \$	6 926 200 \$
Fonds des parcs	28 000 \$	35 000 \$	35 000 \$	98 000 \$
Autres villes	333 240 \$	604 500 \$	16 500 \$	954 240 \$
TOTAL DU FINANCEMENT	9 984 500 \$	15 540 000 \$	14 195 000 \$	39 719 500 \$

** Ces coûts sont des estimés

ADOPTÉE

2016-12-760

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1045-2016
DÉCRÉTANT L'ADOPTION DES TARIFS DE LA VILLE DE
BROMONT (EXERCICE FINANCIER 2017)**

ATTENDU QU'en vertu des articles 244.1 à 244.10 de la *Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, c. F-2.1)*, la Ville de Bromont peut établir une tarification pour l'utilisation de ses biens, services ou activités;

ATTENDU QU'une telle tarification doit être établie par règlement;

ATTENDU QUE la Ville de Bromont adopte annuellement un règlement relativement à la tarification pour l'utilisation de ses biens, services ou activités;

ATTENDU QU'avis de motion de la présentation du présent règlement a été donné le 5 décembre 2016;

ATTENDU QUE les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture ;

**IL EST PROPOSÉ PAR RÉAL BRUNELLE
APPUYÉ PAR PIERRE DISTILIO
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter le règlement numéro 1045-2016 décrétant l'adoption des tarifs de la Ville de Bromont (exercice financier 2017).

ADOPTÉE

2016-12-761

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1046-2016
DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXATION ET LA
TARIFICATION DE DIFFÉRENTS
SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2017**

ATTENDU QU'avis de motion du projet de règlement numéro 1046-2016 intitulé «Règlement décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2017» a été donné à la séance du 5 décembre 2016;

ATTENDU QUE les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture ;

**IL EST PROPOSÉ PAR DIANE PERRON
APPUYÉ PAR PIERRE DISTILIO
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter le règlement numéro 1046-2016 décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2017.

ADOPTÉE

N.M.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une (1) personne se prévaut de la période de questions et fait l'intervention suivante :

- Remerciements aux membres du conseil municipal pour avoir pris le temps de rencontrer l'Association Conservation du Bassin Versant du Lac Bromont avant l'adoption du budget et d'avoir pris en considération leurs préoccupations.

2016-12-762

LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE ADAM
APPUYÉ PAR LOUIS VILLENEUVE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

Que la présente séance soit levée, à 21h10.

ADOPTÉE

CATHERINE NADEAU, GREFFIERE

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil municipal tenue le 16 janvier 2017

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

CATHERINE NADEAU, GREFFIERE